

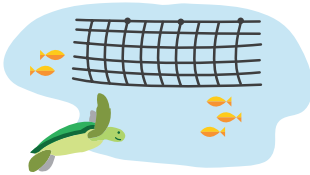


PROTOCOLE DE RÉANIMATION DES TORTUES MARINES

POUR LES MARINS PÊCHEURS PROFESSIONNELS

1

JE CONSTATE LA PRÉSENCE D'UNE TORTUE MARINE DANS MON ENGIN DE PÊCHE



1. EN MER LES TORTUES MARINES SE RETROUVENT PARFOIS CAPTURÉES ACCIDENTELLEMENT DANS LES ENJONS DE PÊCHE



► Récupérer le filet et déterminer si la tortue marine peut être embarquée.
Ne pas se mettre à l'eau.

2

JE DÉMAILLE / LIBÈRE LA TORTUE MARINE



1. LA TORTUE MARINE NE PEUT PAS ÊTRE MONTÉE À BORD DE MON BATEAU (MAUVAISES CONDITIONS DE MER, TORTUE TROP GROSSE)

► Je libère la tortue sans la blesser, **en ne laissant aucun cordage ou filet attaché à la tortue. Ne pas se mettre à l'eau.**



2. LA TORTUE MARINE PEUT ÊTRE MONTÉE À BORD DE MON BATEAU

► Monter la tortue à bord.
Ne pas utiliser de gaffe pour remonter la tortue. Démêler la tortue du filet. Si ce n'est pas possible, **couper le filet.**

3

J'ÉVALUE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA TORTUE MARINE



1. LA TORTUE EST MORTE (GONFLÉE, BLESSURE GRAVE, DÉCOMPOSITION...)

► Je la relâche en mer.



2. LA TORTUE EST VIVANTE

► Je la relâche en mer, **loin du moteur si possible au point mort.**



3. LA TORTUE NE BOUGE PAS, JE NE SAIS PAS SI ELLE EST MORTE OU SEULEMENT INCONSCIENTE



J'EFFECTUE LES TROIS TESTS DE RÉFLEXES



1 **Résistance à l'ouverture de la gueule :**

► Essayer d'ouvrir la gueule

⊕ **Test positif :** Résistance à l'ouverture

⊖ **Test négatif :** Aucune résistance

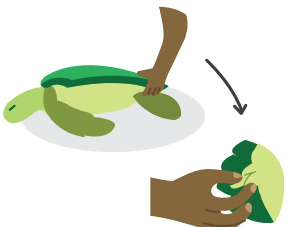


2 **Fermeture de la paupière :**

► Toucher avec le doigt

⊕ **Test positif :** Résistance de la paupière

⊖ **Test négatif :** Aucune résistance



3 **Réflexe cloacal :**

► Soulever la queue de la tortue et pincer le cloaque

⊕ **Test positif :** Mouvement réflexe du cloaque, parfois de la queue

⊖ **Test négatif :** Aucune réaction du cloaque



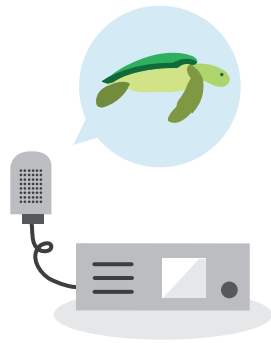
LES 3 TESTS SONT NÉGATIFS : LA TORTUE EST MORTE

► Je la relâche en mer.

SI UN DES 3 TESTS EST POSITIF : LA TORTUE EST INCONSCIENTE MAIS TOUJOURS VIVANTE / ELLE PEUT ÊTRE RÉANIMÉE ►

4

JE RÉANIME LA TORTUE MARINE



1. APPELER LE CROSSAG : VHF MARINE CANAL 16 OU 05 96 70 92 92

► Je déclare la détention d'une tortue marine à bord de mon bateau et mon intention de procéder à sa réanimation.

Je donne :

- mon nom et prénom
- n° d'identification du bateau
- lieu de pêche



2. RÉANIMER LA TORTUE MARINE

► J'incline la tortue **10 secondes tête vers le bas**. Je la secoue doucement pour **lui vider l'eau des poumons**. Si la tortue est trop grosse, je la porte à plusieurs.



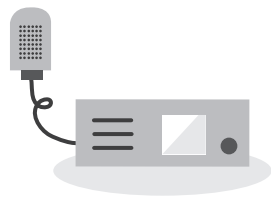
3. SURVEILLER LA TORTUE MARINE

► Je pose la tortue à **l'ombre dans le bateau**. J'incline la tortue de **15-30°** et la couvre si possible d'un **tissu mouillé**. Je surveille des **signes de vie** (réaction de l'oeil au toucher, mouvement de tête ou nageoire...).



4. RELÂCHER LA TORTUE EN MER

► Je relâche la tortue en mer après qu'elle ait repris une **bonne vivacité**. Si il n'y a aucun signe de vie, je relâche la tortue en mer au bout de **2h maximum**.



5. RAPPELER LE CROSSAG

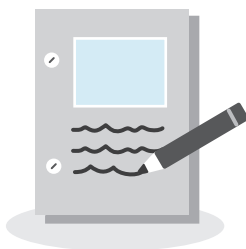
► Je déclare la remise à l'eau vivante ou morte de la tortue marine.

À SAVOIR :

En prévenant le CROSSAG, le marin pêcheur peut détenir temporairement une tortue marine à bord de son bateau pour permettre la réalisation du sauvetage de la tortue.

5

JE PARTICIPE AU RECUEIL DE DONNÉES SUR LES TORTUES MARINES



1. REMPLIR LE CARNET DE DONNÉES

- Nom
- Date et lieu
- Engin de pêche
- Espèce et taille
- Bague et / ou balise
- Signe particulier
- Etat de la tortue capturée
- Etat de la tortue relâchée



2. TRANSMISSION RÉGULIÈRE DU CARNET

► Le **CRPMEM** contactera **tous les 2 mois** les pêcheurs volontaires pour récupérer le carnet d'observation. Le marin pêcheur professionnel peut également apporter son carnet quand il vient au CRPMEM.

INFORMATIONS À RETENIR

LES TORTUES MARINES SONT DES ESPÈCES PROTÉGÉES. LA RÉANIMATION D'UNE TORTUE MARINE DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN MER. L'ANIMAL NE PEUT ÊTRE RAMENÉ À TERRE / AU PORT.

Si la tortue est blessée gravement (section d'un membre, blessure au cou, hameçon dans la bouche...) et qu'elle doit être soignée :

► Je prévient **l'ONCFS** ou **le centre de soins** qui me diront s'ils peuvent organiser la récupération de l'animal. Sans accord de leur part, je ne ramène pas l'animal à terre et le relâche immédiatement en mer.

ONCFS
0590 99 23 52

CRPMEM - IG
0590 90 97 87

Centre de soins
0590 90 92 38

CROSS-AG
0596 70 92 92

Ce protocole est à destination des pêcheurs professionnels ayant suivi la formation "Réanimation des tortues marines" avec le CRPMEM-IG et détenant une autorisation préfectorale nominative de manipulation d'espèces protégées. Protocole réalisé par le Réseau Tortues Marines Guadeloupe et le CRPMEM-IG avec le soutien des partenaires suivants :

